UNIVERSITÉ KANKOU MOUSSA

FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SANTÉ

DECISION N°025/22-UKM-RECTEUR DU 1er SEPTEMBRE 2022

PORTANT CREATION DE LA CELLULE DE SOUTIEN AUX ETUDIANTS EN DIFFICULTE

LE RECTEUR

Vu le cadre organique fixant les attributions du Recteur

Vu la décision N°11 du CSP du 29 mars 2022 portant création de la cellule de soutien aux étudiants en difficulté

Vu les besoins de service

DECIDE

Art 1: Création

Il est créé à l'Université Kankou Moussa (UKM) une cellule de soutien aux étudiants en difficulté (CSED).

Art 2: Mission

La cellule de soutien aux étudiants en difficulté a pour mission de :

- Identifier les étudiants en difficulté
- Organiser des rencontres d'écoute avec les étudiants et/ou les parents
- Analyser chaque situation
- Proposer une solution ou des solutions alternatives

Art 3: Composition

La cellule de soutien aux étudiants en difficulté est composée de six membres :

- Un représentant de l'administration (responsable)
- Deux représentants des enseignants (un pour la médecine et un pour la pharmacie)
- Deux représentants des étudiants (un pour la médecine et un pour la pharmacie)
- Un représentant des parents

Art 4: Fonctionnement

La CSAD se réunit chaque fois que cela est nécessaire. Les réunions de la cellule sont convoquées et présidées par le responsable.

Art 5 : Charges financières

Il est alloué une prime de session aux membres de la CSAD en raison de :

- Responsable: Vingt-cinq mille (25 000) francs cfa
- Membres : Quinze mille (15 000) francs cfa

La CSAD est rattachée au Rectorat. Elle rend compte au Recteur de ses activités à travers des rapports.

Ampliations

Recteur	1
Doyen	1
CSP	8
Archives	1

Bamako, le 1er septembre 2022